



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 105892

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur le développement de l'utilisation des CD, DVD, CD-ROM, dans les facultés françaises. En effet, comme vient de le lancer la faculté de médecine de Grenoble, ce nouveau mode d'enseignement est particulièrement innovant et représente une nouvelle forme d'avenir pour l'enseignement supérieur, et ses cours magistraux en amphithéâtres souvent bondés et bruyants. Cette expérimentation mériterait d'être développée, voire généralisée, notamment en Ile-de-France, où les cours de nombreuses disciplines sont souvent très fréquentés, ce qui pose des difficultés importantes aux étudiantes et étudiants, victimes de différents chahuts et perturbations, de leurs collègues de classes supérieures. Dans plusieurs universités d'Ile-de-France, la reprise des cours sur ce matériel informatique et l'interaction par des dialogues par internet révolutionneraient vraisemblablement la pratique d'enseignement pour de très nombreux(es) étudiants(es). Une concertation avec les directeurs de ces universités permettrait de développer ces CD, DVD, CD-ROM dans les cinq à dix années qui viennent. Il lui demande donc ce qu'il compte entreprendre en ce sens.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 105892

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 octobre 2006, page 10237